PRÉSENTATION DU SERVICE CIVIQUE CNAPE









Déroulé de la séquence

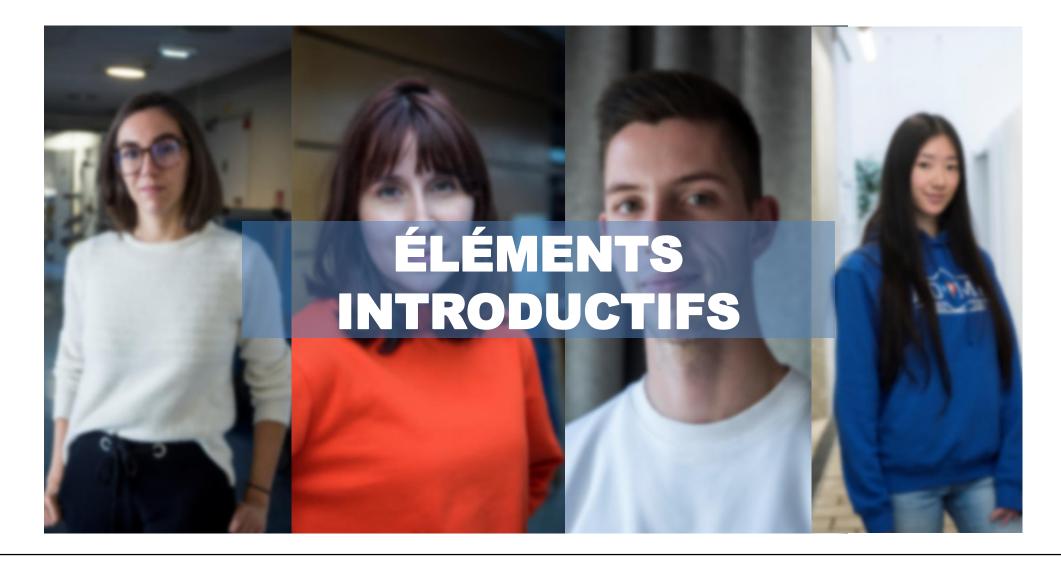
- 1. Introduction
- 2. Les fondamentaux du Service Civique
- 3. Droits et avantages du volontaire
- 4. L'après-Service Civique





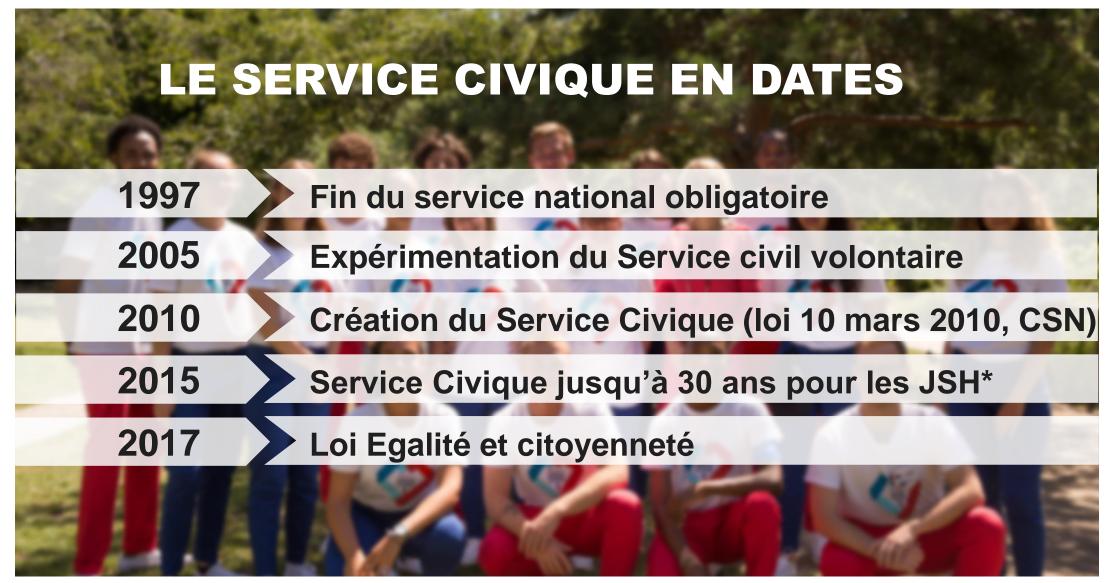


AGENCE DU SERVICE CIVIQUE















LE CADRE LEGAL DU SERVICE CIVIQUE

Article L.120-1 du Code du service national

Le Service Civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général, en France ou à l'étranger auprès d'une personne morale agréée.









LE SERVICE CIVIQUE, UN CONTRAT SPECIFIQUE

	SERVICE CIVIQUE	STAGE	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES	APPRENTISSAGE
TYPE DE CONTRAT	Contrat d'engagement de Service Civique	Convention de stage	Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI / CAE)	Contrat d'apprentissage
CADRE LÉGAL	Code du service national	Code de l'Éducation	Code du travail	Code du travail
OBJECTIFS	Renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, conforter apprentissage de la citoyenneté et mûrir projet de vie	Acquérir ou développer des compétences professionnelles	Faciliter l'insertion Frofessionnelle	Apprentissage d'un métier
BÉNÉFICIAIRES	Tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 pour les jeunes en situation de handicap	Tout type de public	Personnes éloignées de l'emploi pour lesquelles les autres dispositifs existants ne sont pas adaptés	De 16 à 30 ans, dérogation à l'âge selon critères







LE SERVICE CIVIQUE, EN BREF

Un engagement volontaire, au service de l'intérêt général

Ouvert aux 16-25 ans, jusqu'à 30 ans aux jeunes en situation de

handicap

- Indemnisé à hauteur de 609,96 € par mois*
- Accessible sans condition de diplôme
- D'une durée de 6 à 12 mois (8 en moyenne)
- > De 24h** à 35h par semaine







LE SERVICE CIVIQUE EN CHIFFRES

En chiffres

Service Civique

NOS RÉSULTATS

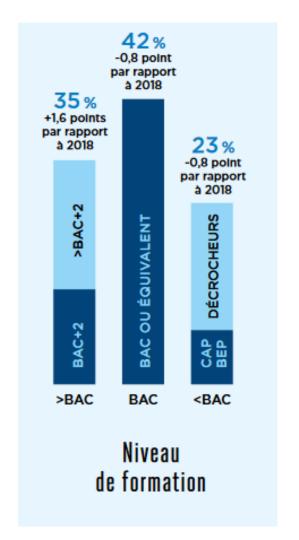
En 2021, le Service Civique a accueilli 145 000 volontaires THÉMATIQUES DE MISSIONS LES PLUS SOLLICITÉES



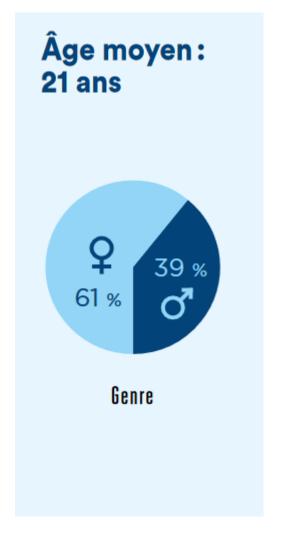




LE PROFIL DES JEUNES









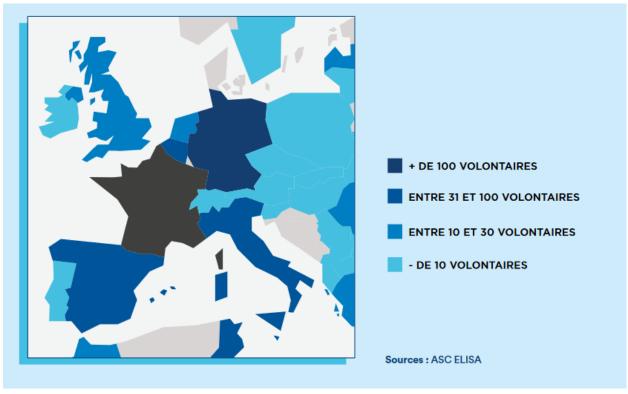




LE SERVICE CIVIQUE A L'INTERNATIONAL

98 pays d'intervention sur les 5 continents en 2019

















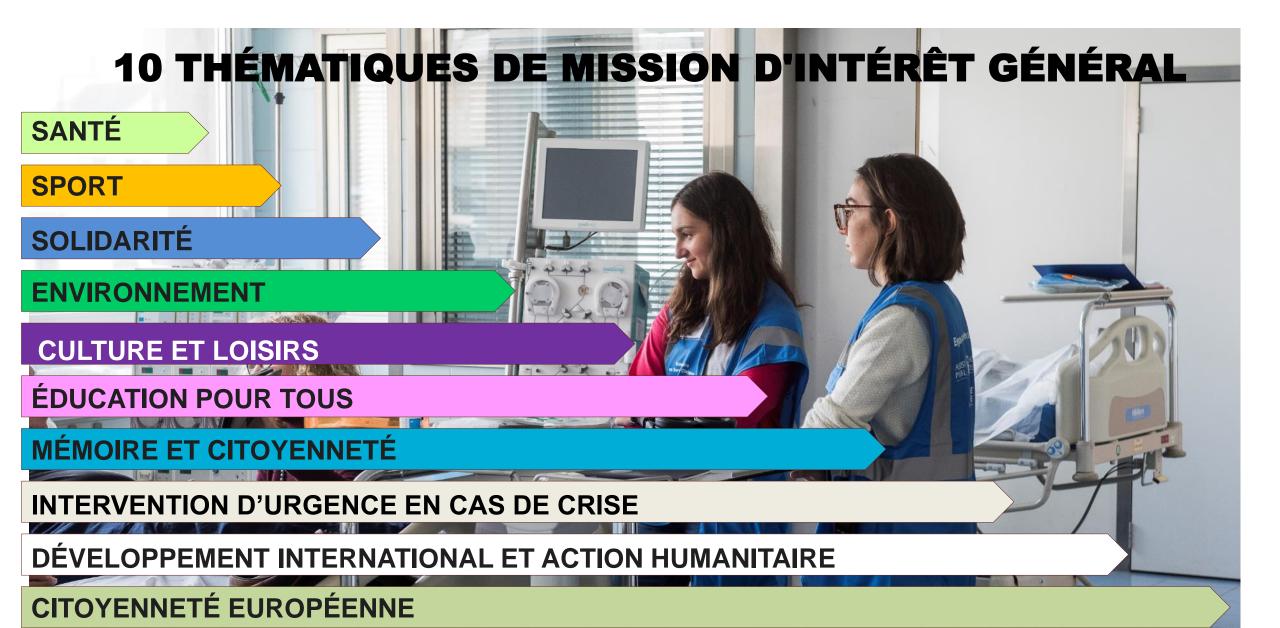


LES 8 PRINCIPES FONDAMENTAUX DU SERVICE CIVIQUE













ÉDUCATION POUR TOUS

Participer à la réussite en milieu scolaire: accompagner les élèves dans leurs apprentissages à travers le dispositif « Devoirs faits », agir contre le harcèlement scolaire

Lutter contre la fracture numérique : sensibiliser les jeunes et les détenus à l'éducation aux médias et l'information

Participer actions éducatives intergénérationnelles : favoriser l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul dans la vie quotidienne, organiser des rencontres entre personnes âgées et élèves...

Retrouver d'autres exemples de missions dans le Référentiel de missions







SOLIDARITÉ

Accompagner vers l'autonomie : lutter contre l'exclusion des personnes fragiles et isolées, soutenir des actions solidaires en faveur des familles en difficulté

Lutter contre les discriminations: Lutter contre les discriminations envers les personnes en situation de handicap, promouvoir l'égalité Femmes/Hommes, intervenir en milieu scolaire pour aborder les discriminations envers les personnes LGBT

Développer le lien social dans les quartiers : accompagner la participation des habitants aux politiques locales, participer à l'insertion sociale et professionnelle de jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville...







CULTURE ET LOISIRS

Favoriser l'accès à la culture pour tous : faciliter l'accès aux personnes les plus éloignés des établissements culturels (séniors, PMR, réfugiés...), favoriser l'accès des enfants en situation de handicap aux activités culturelles et artistiques ...

Contribuer au développement des pratiques culturelles et artistiques : animer des ciné-débats, contribuer au rayonnement de l'offre culturelle en milieu rural, valoriser les projets artistiques réalisés par des bénéficiaires de l'aide social à l'enfance...

Accompagner des personnes dans leur projet de loisir : accompagner les seniors dans leur projet de vacance adaptée, soutenir les bénévoles dans l'organisation d'animations musicales (chorale)...







SANTÉ

Promouvoir l'équilibre santé et bien-être : Sensibiliser à une alimentation équilibrée, prévenir les risques de surexposition aux écrans, lutter contre les addictions et les comportements à risques chez les jeunes

Contribuer à des actions d'éducation sexuelle: informer les jeunes sur les risques liés à la vie sexuelle, orienter vers les professionnels et dispositifs d'accompagnement, promouvoir les différents dispositifs de contraceptions...

Accompagner les personnes hospitalisées : contribuer à l'accueil et l'orientation des personnes, de leurs familles et des visiteurs, accompagner les résidents dans leur vie quotidienne, lutter contre l'ennui (balades, lectures, jeux de société...)







SPORT

Promouvoir les pratiques sportives mixtes: participer au développement des actions sportives dans les quartiers prioritaires ou dans les zones rurales isolées, promouvoir le sport adapté pour les personnes en situation de handicap...

Promouvoir les valeurs sociales du sport : lutter contre le harcèlement et les violences dans le sport, lutter contre les discriminations et les propos haineux en compétition, faciliter la gestion de conflit entre pairs...

Réduire les inégalités dans le sport : promouvoir la natation auprès des plus jeunes et leurs parents afin de réduire les risques de noyades, analyser puis installer une signalétique handicap en chemin de randonnée...







ENVIRONNEMENT

Sensibilisation à la protection de la biodiversité: Contribuer à la préservation d'un espace naturel, favoriser la végétalisation des rues, éveiller le regard des enfants et des adolescents sur la biodiversité,...

Contribuer à la transition écologique: Sensibiliser et accompagner les habitants à la maîtrise de l'énergie dans leur logement, concourir à la réduction et au recyclage des déchets, agir en faveur des mobilités douces ...

Promouvoir une alimentation saine et responsable: Sensibiliser et accompagner les jeunes vers une alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement, lutter contre le gaspillage alimentaire...

Retrouver d'autres exemples de missions dans le Référentiel de missions





MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

Faire vivre la mémoire commune: Transmettre l'histoire et la mémoire d'un territoire/événement, valoriser la mémoire des habitants en lien avec un centre d'archives, faire découvrir l'histoire d'un établissement ou d'un lieu et l'ouvrir aux habitants du quartier ou aux touristes...

Favoriser la participation citoyenne : Encourager la participation citoyenne des habitants, favoriser l'engagement citoyen des jeunes, favoriser l'accès aux droits de chacun,...

Sensibiliser et favoriser l'accès aux droits : Promouvoir et sensibiliser les enfants et adultes aux au droit international de l'enfant, sensibiliser les scolaires sur les valeurs civiques et lutter contre les discriminations...







DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET ACTION HUMANITAIRE

Soutenir des projets et des populations à l'étranger : Eduquer au développement durable, soutenir les activités d'alphabétisation, créer son propre projet d'innovation sociale, lutter contre le changement climatique,...

Promouvoir la solidarité internationale : accompagner des projets portés par des jeunes, promouvoir la solidarité internationale auprès du grand public, sensibiliser aux enjeux de l'aide au développement...







INTERVENTION D'URGENCE EN CAS DE CRISE

Secours aux populations : participer aux opérations de secours aux personnes au sein des SDIS, soutenir les populations victimes d'une catastrophe naturelle,...

Intervention en cas de crise sanitaire et prévention : promouvoir les gestes barrières dans l'espace public, sensibiliser la population à lutter contre la prolifération du moustique tigre,...







CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Promouvoir la citoyenneté européenne en France : éduquer à la participation à la démocratie, favoriser la découverte artistique et culturelle de l'Europe, sensibiliser aux langues et cultures d'autres pays européens,...

Contribuer à un projet social en Europe : contribuer aux échanges européens à travers la découverte de sports, promouvoir l'éducation aux médias à l'échelle européenne, promouvoir les dispositifs de mobilité en Europe à destination des jeunes...













LE TUTEUR



LES MISSIONS DU TUTEUR

- Assurer l'accueil du volontaire et sa préparation à la mission
- Accompagner tout au long de la mission;
- Suivre la réflexion du jeune sur son projet d'avenir;
- établir un bilan nominatif avec le volontaire en fin de mission

Bonnes pratiques:

« Un tuteur volontaire, c'est mieux ! »

- Livret d'accueil
- Planifier des points mensuels
- Mettre en relation avec d'autres personnes/partenaires pour le projet d'avenir
- Anticiper la rédaction du bilan nominatif annuel







L'INDEMNISATION MENSUELLE

Le volontaire reçoit une indemnité allant de 609,96 € à 712,39 € par mois, financée majoritairement par l'État et complétée par l'organisme d'accueil.

496,93 € d'indemnités

versée par l'État au volontaire

L'Etat prend en charge le coût de la protection sociale du volontaire au titre des différents risques (assurance accidents du travail et maladies professionnelles, maternité, famille, vieillesse)



113,02 €.

Prestation de subsistance versée par l'organisme d'accueil

La structure d'accueil verse en **nature** (hébergement, restauration, transport...) ou en **numéraire** (chèque ou virement)

+111,45 € de majoration de l'indemnité sur critères sociaux :

Bénéficiaire du RSA; Foyer bénéficiaire du RSA ou étudiants boursier échelon V







LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Financée par l'ETAT



Thématique en lien avec les valeurs républicaines <u>Référentiel</u>



Formation aux gestes de premier secours niveau 1 : PSC1

Où trouver l'offre régionale de formations civiques et citoyennes ?

Sur les sites des DRAJES, onglet Jeunesse (ou) Service Civique







LES ADAPTATIONS POSSIBLES

- •Durée de la mission : Les missions de Service Civique ont généralement une durée de 6 à 12 mois, mais elles peuvent parfois être adaptées pour être plus courtes ou plus longues.
- •Choix de la mission : le site Service Civique est la vitrine du dispositif avec toutes les missions ouvertes au recrutement. Un moteur de recherche permet au candidat de trouver une mission en lien avec ses centres d'intérêt. Certains organismes ont plusieurs missions agréées et il est parfois possible de changer de mission en cours de contrat.
- •Horaires flexibles: Les horaires peuvent être adaptés pour accommoder les contraintes personnelles des volontaires, comme les études, les responsabilités familiales ou d'autres engagements, en respectant une continuité des 24h par semaine.
- •Aménagements pour les personnes en situation de handicap : Les missions de Service Civique peuvent être adaptées pour accueillir des volontaires en situation de handicap en fournissant des aménagements physiques, des outils technologiques, un soutien spécifique ou des missions adaptées à leurs besoins.







LES ADAPTATIONS POSSIBLES

- •Préparation à la mission : Les volontaires peuvent bénéficier d'une formation spécifique pour développer les compétences nécessaires à leur mission, notamment s'ils n'ont pas d'expérience préalable.
- •Adaptation des tâches: Les tâches de la mission peuvent être adaptées en fonction des compétences et des capacités du volontaire, de manière à ce qu'il puisse contribuer de manière significative tout en restant à l'aise.
- •Projets individuels ou en groupe : Les missions peuvent être structurées pour permettre aux volontaires de travailler individuellement sur des projets ou en collaboration avec d'autres, en fonction de leurs préférences.
- •Évaluation continue: Un suivi régulier et des révisions de la mission peuvent être effectués pour s'assurer que le volontaire s'épanouit dans son rôle et pour apporter des ajustements si nécessaire.
- •Flexibilité dans les objectifs: Les objectifs de la mission peuvent être adaptés en cours de route en fonction de l'évolution des compétences et des intérêts du volontaire. Il n'y a pas d'obligation de résultat





AVANTAGES DU VOLONTAIRE

- 2 jours de congés par mois (3 si mineur);
- 50% de réduction sur le Pass Navigo
- Une carte Service Civique valable un an partir de la date de début de contrat qui offre les mêmes avantages que la carte étudiant
- Chèque vacance de 250€ par l'ANCV pour les 18-25 ans (Départ 18 : 25)
- Un crédit de formation d'une valeur de 240 € sur le compte personnel de formation (CPF) à la fin de la mission
- Aide au BAFA (100€)











LE SERVICE CIVIQUE, ÇA APPORTE QUOI ?

Le Service Civique peut être particulièrement bénéfique pour des jeunes qui n'ont pas d'expérience préalable, car il leur offre l'occasion de développer leurs compétences et de se familiariser avec le monde du travail. Voici comment le Service Civique peut aider ces jeunes spécifiquement :

Acquisition d'expérience professionnelle : Pour pour tous les jeunes, le Service Civique constitue une première étape dans le monde du travail en lien avec l'intérêt général. Ils peuvent apprendre les bases de la ponctualité, de la communication professionnelle, de la gestion du temps et d'autres compétences essentielles.

Exploration de domaines d'intérêt : Les jeunes en Service Civique peuvent choisir des missions qui correspondent à leurs centres d'intérêt, ce qui leur permet d'explorer différents domaines et de découvrir ce qui les passionne. Cela peut les aider à prendre des décisions plus éclairées sur leur avenir professionnel.

Formation : Certaines missions de Service Civique offrent des formations spécifiques qui peuvent être utiles aux jeunes sans expérience. Par exemple, ils peuvent recevoir une formation en premiers secours, en médiation, en animation, etc.







LE SERVICE CIVIQUE, ÇA APPORTE QUOI ?

Accompagnement : Les jeunes en Service Civique sont généralement encadrés par des tuteurs ou des responsables de mission. Cet accompagnement peut être précieux pour les jeunes sans expérience, car il leur permet de poser des questions, de recevoir des conseils et de progresser dans leur mission.

Confiance en soi: Accomplir des tâches et des responsabilités au sein d'une organisation peut aider les jeunes à gagner en confiance en leurs compétences, même s'ils n'ont pas d'expérience antérieure.

Réseau professionnel : Travailler au sein d'une organisation en Service Civique peut aider les jeunes à établir des contacts professionnels précieux qui pourraient les aider dans leur future carrière.

Perspectives d'emploi : Le Service Civique peut également être une première étape vers un emploi rémunéré ou vers la poursuite de la formation. Les compétences et l'expérience acquises pendant le Service Civique peuvent renforcer leur candidature.

Valorisation du CV : Le Service Civique est une expérience valorisante à ajouter sur un CV, ce qui peut augmenter les chances d'accéder à l'emploi ou à des formations ultérieures.





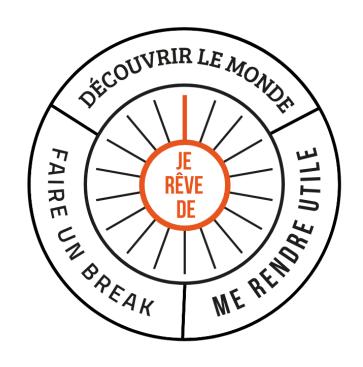
VALORISER LES COMPETENCES TRANSVERSALES

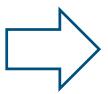
- A la fin de son Service Civique, le volontaire doit rédiger un bilan nominatif annuel de son engagement avec l'aide de son tuteur.
- **Un référentiel de compétences transversales : RECTEC** (Reconnaître les compétences transversales en lien avec l'employabilité et les certifications)
- **Un outil d'aide à la reconnaissance des compétences** ont été développés sur la base de RECTEC :



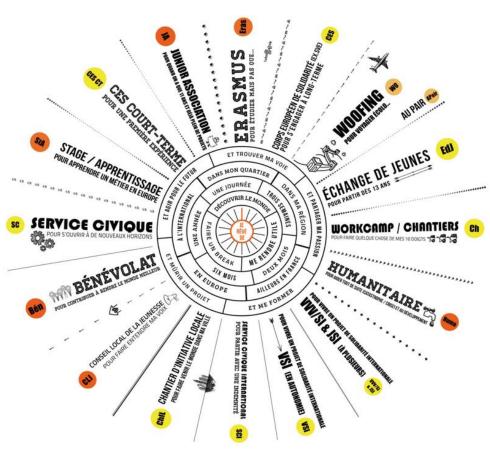


VIVRE D'AUTRES EXPERIENCES / POURSUIVRE SON ENGAGEMENT











22/09/2023 - 34 -



L'Institut de l'Engagement accompagne des volontaires sur 1 an dans la **réalisation de leur projet d'avenir** :

- □ Formation
- ☐ Recherche d'emploi
- ☐ Création d'activité

En partenariat avec l'Agence, l'Institut communique les **dates de candidatures** aux volontaires en Service Civique!







MERCI POUR VOTRE ATTENTION





